



L'ÉTOILE

Budget 2022

Mot de la mairesse

Chères annelacoises, chers annelacois,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'exercice de la préparation du budget représente toujours un défi : conserver l'équilibre entre les besoins et les obligations de la Municipalité et la capacité de payer des citoyennes et des citoyens.

Après un examen rigoureux de nos finances publiques, nous avons été confrontés à des urgences majeures, autant dans nos infrastructures routières et bâtiments municipaux que face à différents enjeux de sécurité sur tout le territoire.

C'est pourquoi votre nouveau conseil a décidé de faire face à la situation, de ne pas se défilier devant ses obligations et, surtout, de ne pas reporter la mise en place des mesures correctives qui s'imposent. Nous nous attelons à la tâche immédiatement. Nous nous offrons les moyens de lancer une analyse approfondie de nos services et des attentes des citoyens quant à chacun d'entre eux. Comprendre les besoins de notre communauté et mieux gérer nos finances nous donneront la vision qui nous permettra de réellement planifier à long terme dans le respect des lois, des contribuables, et de leurs attentes.

Nous sommes toutes et tous fiers de vivre sur ce territoire, choisi par de plus en plus de gens pour s'y établir de façon permanente.

Nous avons donc le devoir de nous soumettre aux normes environnementales et légales afin de nous assurer de laisser aux générations futures ce milieu de vie dans un meilleur état que nous l'avons reçu. C'est la mission que votre conseil s'est donnée. Conscients que chaque génération a le devoir de faire mieux que la génération précédente, nous sommes déterminés à réaliser ce mandat pour notre bien-être à tous. Pour concrétiser cette vision, je vous annonce que notre Service de l'environnement assumera un rôle de leadership et travaillera de concert avec le conseil et tous les services municipaux pour conserver notre « nature à l'état pur ».

Vous pouvez compter sur nous et sur notre désir de veiller de manière intelligente aux dépenses de la Municipalité. Soyez assurés que nous allons exercer toute forme de récupération afin que chaque dollar dépensé vous donne le maximum de services.

Soyez assurés que votre intérêt est et sera au cœur de nos décisions tout au long de notre mandat.

Catherine Hamé, Mairesse



Pour accéder à tous les détails du budget de façon virtuelle visitez le sabl.qc.ca/budget



Détails sur le budget par service

Services administratifs

Ce service comprend la direction générale, le greffe, les ressources humaines, les finances et les communications. Ce service est actuellement en sous-effectif puisque malgré la croissance marquée de la Municipalité (près de 400 résidences ont été construites en 10 ans), aucun poste n'a été créé entre 2010 et 2020.

Création de nouveaux postes

- ❖ **Adjoint(e) à la comptabilité;**
- ❖ **Coordonnateur(trice) des finances et des ressources humaines;**
- ❖ **Agent(e) de communication.**

La création de ces nouveaux postes permettra :

- De rencontrer nos obligations légales (fiscalité, santé et sécurité au travail, etc.);
- D'offrir une meilleure expérience citoyenne;
- D'améliorer significativement les communications entre les citoyens et la Municipalité;
- De s'enquérir de personnes aux compétences spécifiques pour des secteurs névralgiques de la Municipalité (RH, finances et communications).

Bonification subventions organismes

Une bonification de 10 000 \$ de l'enveloppe prévue aux subventions aux organismes concernant l'entretien et la préservation des sentiers.

Bâtiments municipaux

La création d'un comité de travail pour les bâtiments vu leur détérioration importantes.

Mission du comité :

1. Faire état de la situation concernant l'état des bâtiments municipaux;
2. Faire le point sur les besoins actuels et futurs au regard des bâtiments municipaux, de concert avec les citoyens;
3. Élaborer un plan d'action pour régler les problématiques;
4. Émettre des recommandations au conseil municipal relativement à la question des bâtiments municipaux.

Environnement

Ce service est en excellent état bien qu'il fera lui aussi, face à d'importants enjeux au courant des prochaines années. Son budget sera donc augmenté de 48 % pour 2022.

ABVLacs

La contribution de la Municipalité à l'ABVLacs se chiffrera à près de 30 000 \$ pour 2022, ce qui inclut l'embauche d'un agent de liaison du programme Bleu Laurentides du CRÉ Laurentides.

Gestion barrages

Une politique de gestion des barrages, assortie d'une tarification aux propriétaires riverains concernés, devra être élaborée au courant de l'année. De plus, divers travaux et études de sécurité doivent être menés sur plusieurs barrages afin de rattraper l'important retard en cette matière.

Accès à l'eau

Une politique d'accès public à l'eau devra être élaborée au courant de l'année.

Bandes riveraines

Un(e) étudiant(e) sera embauché(e) cet été pour la vérification des bandes de protection riveraines.

Eaux pluviales

Le plan de gestion des eaux pluviales du bassin Marois étant complété, ces travaux se poursuivront pour d'autres parties du territoire de la municipalité.

Fonds enviro

Avec une contribution annuelle de 2 000\$, le Fonds environnemental se chiffrera à plus de 13 000 \$ au début de l'année 2022.

Baisse tarification

Baisse de la tarification (résidentiel) sur la gestion des matières résiduelles de 21 \$ par unité d'habitation.

Refonte règlements

Une refonte complète de la réglementation en matière d'environnement sera amorcée.

Travaux publics et voirie

Ce service est en pleine transformation depuis deux (2) ans. Il faut lui donner une direction et faire de la planification à court, moyen et long termes. Pour ce faire, il est essentiel que sa gestion ne soit plus politique et il faut orienter ce service en fonction des chiffres, des lois et de la saine gestion.

Travaux majeurs

- ❖ Réfection des chemins Fournel et Filion;
- ❖ Réfection d'une partie du chemin des Pinsons.

Plan quinquennal

Création d'un comité sur le plan quinquennal des chemins et des travaux de voirie.

Mission du comité :

1. Faire état de la situation concernant la planification quinquennale de réfection et d'améliorations des chemins;
2. Élaborer un ou des processus à mettre en place pour la priorisation des chemins à refaire ou à améliorer;
3. Émettre des recommandations au conseil municipal au regard des orientations à privilégier concernant la réfection et l'améliorations des chemins.

Autonomie

Autonomie et développement des compétences à l'interne.

- Acquisition d'équipements;
- Nomination d'un employé cadre à la gestion de l'entretien des bâtiments.

Loisirs, culture et vie communautaire

Beaucoup de projets attendent ce service au courant de l'année et les citoyen.nes seront assurément mis à contribution. Le camp de jour continue de croître en popularité et l'offre habituelle (fêtes et événements) devrait reprendre du service.

Mission Vision

Une refonte de la mission et de la vision du service sera réalisée.

Parcs, sentiers, etc.

Un plan de développement et de préservation des parcs, des espaces verts et des sentiers sera élaboré.

Sécurité publique et incendie

Le service de sécurité incendie se porte bien et a atteint un niveau de maturité qui peut nous rendre fier. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme que l'entente de travail avec nos pompières et pompiers sera renouvelée.

Contrôle animalier

Nouveau contrat de services avec la SPCA Laurentides-Labelle garantissant un contrôle animalier rigoureux et professionnel. Cette entente permet aussi de répondre aux obligations légales découlant de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, adoptée en 2019. Hausse de 12 829 \$ dans ce poste budgétaire.

Sûreté du Québec

Le tarif de la Sûreté du Québec a augmenté de 60 000 \$.

Urbanisme et développement

Le service se porte bien surtout avec l'ajout d'une ressource à temps complet l'an dernier. Une analyse approfondie du fonctionnement de ce service sera réalisée au courant de l'année afin d'améliorer les services qu'il dispense aux citoyen(nes).

Refonte règlements

Une refonte complète de la réglementation en matière d'urbanisme sera amorcée

Refonte règlements

Afin de se conformer à la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives un règlement sur l'entretien des immeubles et un règlement sur l'entretien des bâtiments devront être adoptés.

Prévisions des acquisitions pour l'année financière 2023 (suite)

Catégorie	Objet / Item / Acquisition	Coût	Mode financement	Terme
Parcs et terrains de jeux	Jeux d'eau au Parc Henri-Piette	95 000 \$	Subvention	-
	Jeux d'eau au Parc Henri-Piette	120 000 \$	Emprunt	15
Sécurité civile	Génératrice Centre communautaire	50 000 \$	Subvention	-
	Génératrice Centre communautaire	100 000 \$	Emprunt	15
	Bateau et remorque (sauvetage)	7 500 \$	Fonds de roulement	5
Sécurité incendie	Projet numéro civique	50 000 \$	Fonds de roulement	10
	Équipements spécialité drone	15 000 \$	Fonds de roulement	5
	Réservoir incendie	95 000 \$	Emprunt	20
	Équipements combat forestier	2 000 \$	Fonds de roulement	3
Voirie	Tablettes numériques	4 000 \$	Fonds de roulement	5
	Réfection ponceau ch. Merisiers / ch. SADL (#1)	150 000 \$	Emprunt	20
	Réfection ponceau ch. des Pensées	165 000 \$	Emprunt	20

RAISON : actions issues d'un plan, d'une entente ou d'un règlement.

Prévisions des acquisitions pour l'année financière 2024

Catégorie	Objet / Item / Acquisition	Coût	Mode financement	Terme
Sécurité incendie	Tenue intégrale (bunker)	16 800 \$	Fonds de roulement	8
	Tuyaux incendie	5 100 \$	Fonds de roulement	5
	Remplacement véhicule 811	800 000 \$	Emprunt	7
Travaux publics	Camionnette dompeur	150 000 \$	Fonds de roulement	6

RAISON : remplacement, bris et désuétude.

Catégorie	Objet / Item / Acquisition	Coût	Mode financement	Terme
Travaux publics	Rouleau compresseur 2.5 tonnes	75 000 \$	Fonds de roulement	20

RAISON : réfection et/ou mise aux normes.

Catégorie	Objet / Item / Acquisition	Coût	Mode financement	Terme
Travaux publics	Chargeuse	300 000 \$	Emprunt	20
	Balais mécanique sur chargeuse	75 000 \$	Fonds de roulement	10
	Mini-paveuse	75 000 \$	Fonds de roulement	20

RAISON : améliorations des infrastructures et des services.

Catégorie	Objet / Item / Acquisition	Coût	Mode financement	Terme
Sécurité incendie	Équipements spécialité drone	5 000 \$	Fonds de roulement	5
	Réservoir incendie	95 000 \$	Emprunt	20

RAISON : actions issues d'un plan, d'une entente ou d'un règlement.

Questions | Réponses

Pourquoi ajouter du personnel à l'administration ?

La municipalité compte actuellement, pour ses services administratifs, 4 employés à temps complet. Voici quelques comparatifs d'autres municipalités québécoises de taille comparable à la notre :

3 municipalités ont 5 employé(e)s ou plus au service de l'administration (greffe, ressources humaines et financières)

13 municipalités ont 6 employé(e)s ou plus au service de l'administration (greffe, ressources humaines et financières)

Pour que les citoyens soient servis de manière convenable, il faut des employés compétents, des processus clairs et surtout, des ressources en nombre suffisant.

L'ajout de ressources aura un impact direct sur le service aux citoyens tout en permettant de dégager du personnel pour structurer davantage le fonctionnement des services et pour veiller à une meilleure planification de leurs opérations.

Nous sommes convaincus que cette recette est un gage de succès.

Pourquoi ne pas présenter le budget de manière davantage détaillée lors de la séance du conseil prévue à cet effet ?

La préparation d'un budget municipal est complexe et nécessite plusieurs mois de travail. Qui plus est, 70 % des dépenses sont incompressibles (salaires, électricité, sécurité publique, matières résiduelles). Nous présentons, lors de la séance, les chiffres qui ont un réel impact sur le budget.

Pourquoi chercher à réduire la sous-traitance ?

La Municipalité va toujours recourir à ce mode d'approvisionnement, à condition que les contribuables en aient pour leur argent. En effet, dans le cas où l'acquisition d'un équipement ne soit pas économique ou si la réalisation de travaux à l'interne ne permet pas une rentabilité, la sous-traitance demeure l'option à envisager.

Par contre, lorsque la Municipalité doit composer avec une dépense récurrente importante pour, par exemple, la location de machinerie lourde, il est nécessaire d'envisager l'acquisition plutôt que la location. Voici deux récentes réussites :

**Achat
excavatrice**

Utilisation = 798 heures
Dépense réelle annuelle = 54 024 \$
Sous-traitance = + ou - 100 000 \$ / année

**Achat
tracteur**

Utilisation = 402 heures
Dépense réelle annuelle = 12 320 \$
Sous-traitance = + ou - 68 000 \$ / année

Quel est l'impact du Programme triennal des immobilisations (PTI) sur le budget de fonctionnement ?

Nul. Le PTI est un outil de planification à long terme des investissements et de la dette. Selon sa nature, chacun des projets d'investissement devra suivre un processus d'acquisition et d'approbation par le conseil. Par ailleurs, certains projets d'investissement permettent de réduire quelques postes de dépenses importants. Par exemple, l'acquisition d'un camion à benne prévue en 2022 au PTI :

Achat

Coût annuel* = 30 000 \$
Tarif sur le compte de taxes d'une maison moyenne* = 12,60 \$ / année

Location

Coût annuel = 100 000 \$**
Tarif sur le compte de taxes d'une maison moyenne* = 42 \$ / année

*Ce montant comprend uniquement l'annuité au service de la dette mais même en ajoutant tous les frais inhérents : immatriculation, assurances, entretien, essence, salaires, l'économie est bien réelle.

**Basé sur le montant réel de l'exercice 2021 pour la location de camions à benne.

N'y a-t-il pas trop d'augmentation des budgets alloués aux honoraires professionnels ?

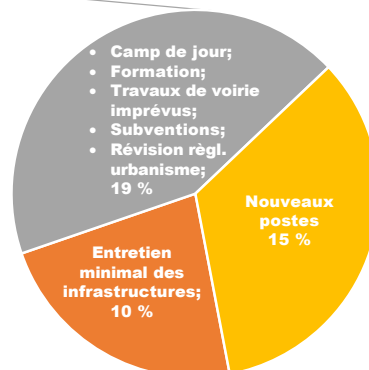
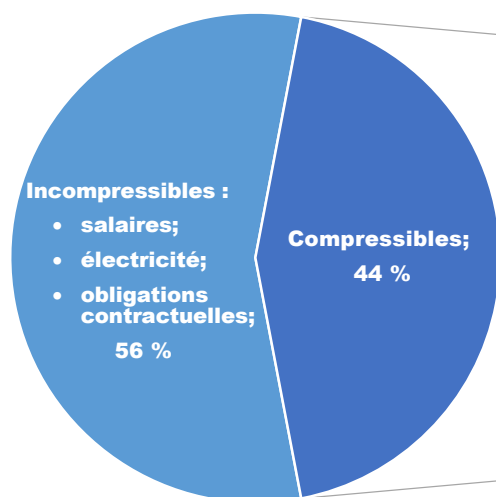
Dans une Municipalité, l'enveloppe totale allouée aux honoraires professionnels (services informatiques exclus) représente habituellement entre 3% et 5% du budget total. Pour 2022, nos honoraires représenteront 3.6 % du budget total.

Il est exact de dire que ce pourcentage a augmenté significativement dans les dernières années car :

- Les visites de reconnaissance de nos barrages n'étaient pas effectuées par des personnes détenant les compétences requises par la Loi ;
- Des plans et devis n'étaient pas préparés pour reconstruire nos chemins comme la Loi le prévoit ;
- Aucune étude géotechnique n'étaient réalisée pour documenter la composition du sol, sous nos chemins à reconstruire, etc.

Bien que l'équipe municipale soit composée de personnes compétentes, ses membres ne savent pas tout et ont parfois besoin d'un accompagnement professionnel afin de s'assurer que les mandats sous leur responsabilité soient réalisés avec les plus haut standards de qualité. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une firme sera retenue pour la révision de la réglementation d'urbanisme.

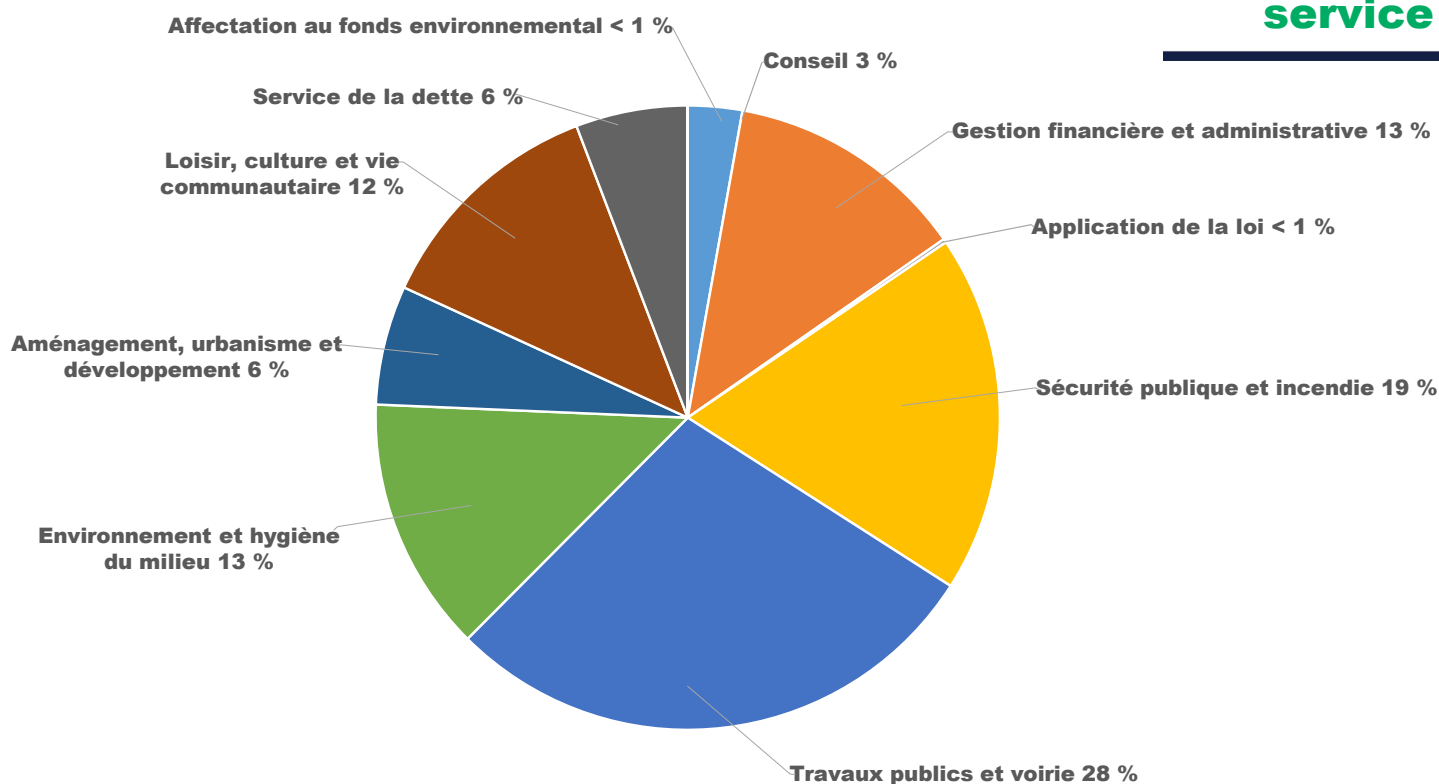
Le budget 2022 en quelques graphiques



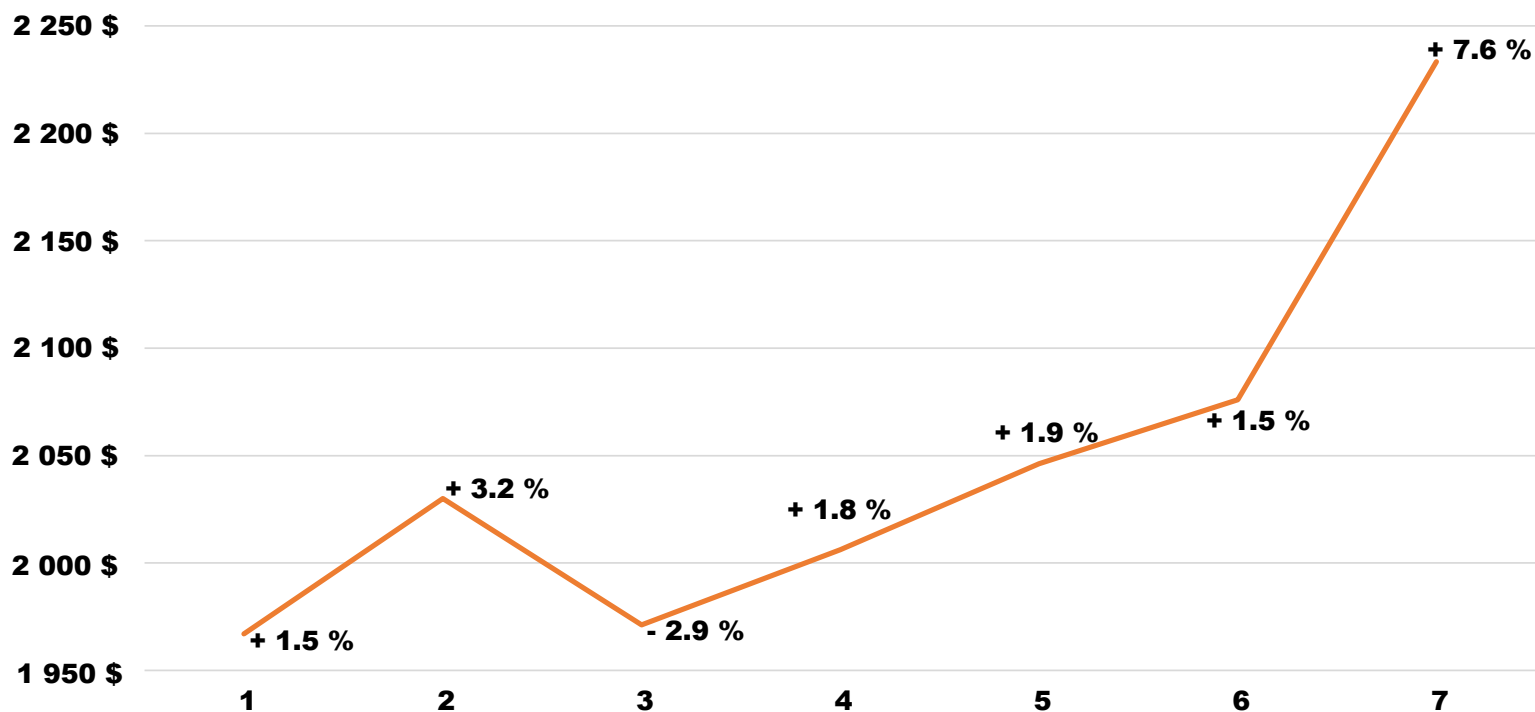
Répartition de l'augmentation des dépenses et du compte de taxes.



Répartition des dépenses par service

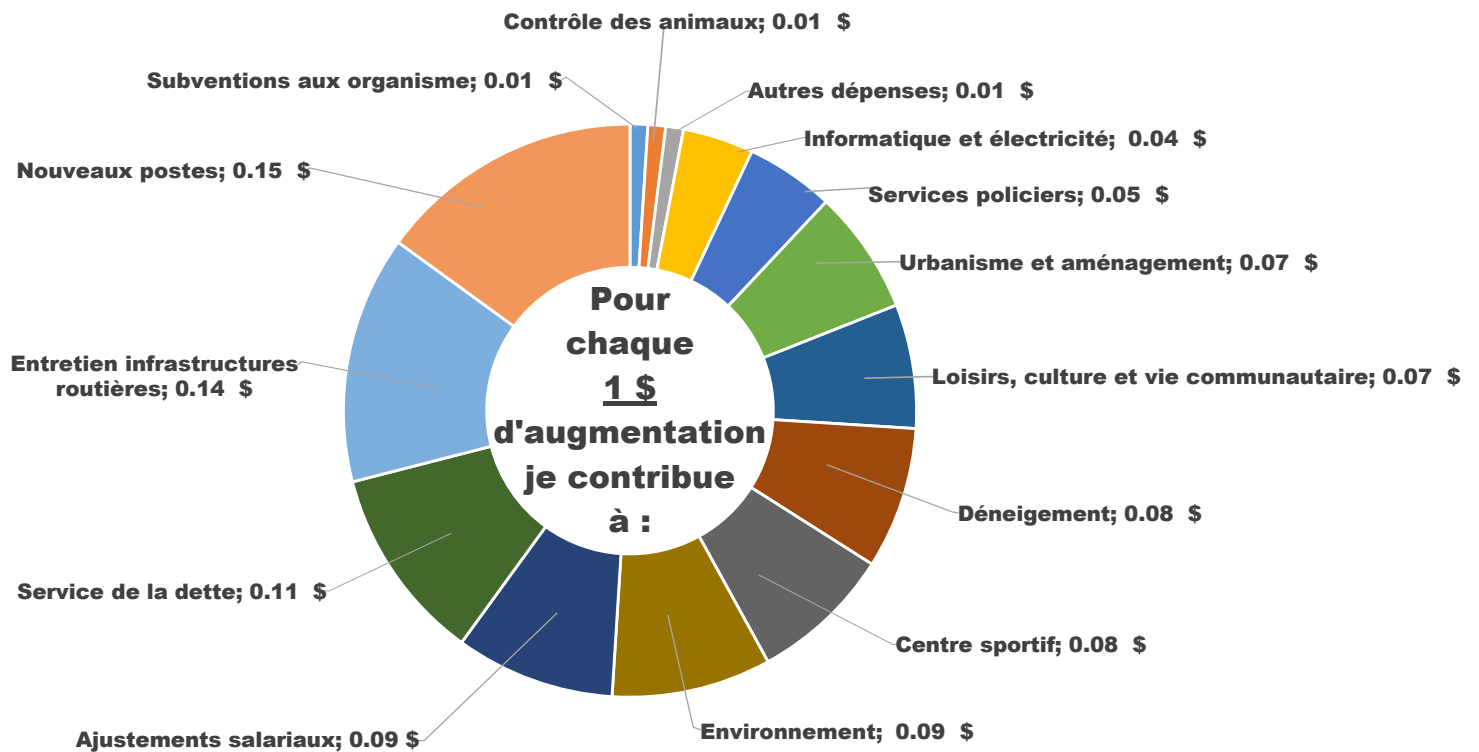


Évolution taxation Taux d'une résidence évaluée à 350 000 \$



Le budget 2022 en quelques graphiques (suite)

Comment est utilisé mon argent ?



La dette de la Municipalité

Celle inscrite aux livres :

2.8 M \$

Celle qui n'est pas chiffrée, mais qui se traduit par une dégradation majeure de nos infrastructures :

Plusieurs dizaines de millions de \$

